

RESUME EXECUTIF DE LA 1^e REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR
LA FACILITATION DOUANIERE

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE (AEC)

Port d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago

Groupe de travail sur la Facilitation douanière

Résumé Exécutif

Cérémonie d'ouverture

La 1^e Réunion du Groupe de travail sur la Facilitation douanière s'est tenue de 23 janvier 2013. Elle a été inaugurée par Haïti, en sa qualité de Présidence du Comité spécial sur le Commerce, représentée M. Eugene Reynald.

Le Secrétaire général, l'Ambassadeur Alfonso Munera, a présenté un discours d'introduction en signalant l'engagement de l'AEC à faciliter le commerce et à surmonter les obstacles qui entravent les efforts consentis. Il a aussi fait remarquer les liens qui existent entre le commerce, le tourisme durable et le transport.

1. Rapport concernant l'Analyse des réponses des pays aux questionnaires

La Directrice du Commerce, Mme. Ariadna Perez, a présenté les conclusions et l'analyse des réponses aux questionnaires des pays (Document ci-joint : AEC/2013/TRADECustomsWorkingGroup.I/WP.003). Sa présentation a aidé à déterminer l'état actuel des procédures de douane au sein de la région de la Grande Caraïbe. L'aspect considéré le plus important a été l'amélioration de la facilitation des échanges moyennant la modernisation des systèmes de traitement, l'harmonisation et la simplification, joint aux initiatives gouvernementales de renforcement de ces efforts selon les normes de l'Organisation mondiale des Douanes. La numérisation a été soulignée comme un sujet prioritaire pour tous les Etats membres, la plupart desquels prévoit d'améliorer dans un proche avenir la performance, en incorporant un Guichet unique électronique et une technologie actualisée.

Sur la base des constatations et des analyses, il faudrait porter en particulier l'attention aux aspects suivants: le besoin d'une technologie de l'information de pointe et d'amélioration de l'infrastructure physique, ainsi qu'une meilleure organisation de l'ensemble des services de douanes.

2. Présentation de l'Association de Fabricants de Trinité-et-Tobago (Manufacturers' Association - TTMA): La Facilitation douanière et l'élargissement du Canal de Panama

Présentée par M. Trevor Townsend
(Présentation ci-jointe)

La présentation a exposé les implications de l'achèvement du Canal de Panama, ainsi que la manière dont la région de l'AEC pourrait tirer profit des possibilités que cela entraînera.

La présentation a signalé de même l'importance du système automatisé de gestion douanière, Automated System Customs Data (ASYCUDA) et sa dernière version ASYCUDA World, qui offre plusieurs avantages, conjointement avec d'autres procédures modernes. En outre, un appel a été fait d'harmoniser les politiques entre les entités gouvernementales, afin d'éviter les goulots d'étranglement et les retards au sein du système. Prises ensemble, ces actions devraient conduire de par elles mêmes à la facilitation des douanes et des échanges.

Au cours de la discussion sur les conséquences de l'achèvement de l'élargissement du canal, on a estimé que la mise à jour des systèmes d'information au sein des ports est importante pour la facilitation du commerce et afin d'adapter ces derniers à un plus grand flux des lignes de navigation dans les eaux de la Grande Caraïbe. Etant donnée la capacité accrue qui découlera de l'élargissement du canal, il a été suggéré que l'AEC, en tant que groupe, devrait servir de liaison avec les principales compagnies de navigation, dans le but d'éviter l'incidence des pratiques commerciales déloyales.

D'autres sujets de préoccupation qui entravent la facilitation des échanges sont: le manque de continuité des politiques gouvernementales, dû aux changements dans l'administration politique, et le développement/renforcement de capacités.

3. Présentation d'une vidéo de l'Autorité du Canal de Panama: "Progrès du Programme d'élargissement du Canal de Panama "

La vidéo offre de l'information relative aux progrès réalisés dans le Canal de Panama, dont l'achèvement est prévu pour 2015.

Suite à la vidéo, il y a eu une présentation écrite de l'Autorité du Canal de Panama, lue par Mme Ariadna Perez, Directrice du Commerce, au nom de Luis Ferreiro, absent.

La présentation (qui se trouve ci-jointe) décrit le potentiel de nouveaux marchés et le développement des possibilités commerciales comme retombées de l'accomplissement du Canal de Panama. Elle a aussi permis de connaître les principales routes utilisées par le Canal et les utilisateurs les plus importants – les Etats-Unis d'Amérique, la Chine et la Colombie.

Il est à espérer, que la capacité accrue qu'apportera l'élargissement du Canal, permettra à la Région de conquérir une part plus large des marchés internationaux existants (notamment de l'Amérique du Nord et du Sud) pour le transit. Une croissance de ces marchés dans un avenir prochain est prévue, en raison de l'augmentation de la population. Au cours de la discussion, les Etats membres ont mis en relief plusieurs initiatives entreprises pour adapter les installations douanières, concentrées notamment sur la modernisation des systèmes électroniques, tel que le Guichet unique électronique, la mise en place de l'ASYCUDA et la simplification des procédures de douane et l'amélioration des installations douanières, en mettant l'accent sur les plateformes de transbordement et de logistique pour les activités de la zone de libre échange. La Présidence a exhorté les délégués à réfléchir sur la façon de se préparer à l'élargissement du Canal, qui aura une capacité accrue, ainsi que sur la manière dont la Région de l'AEC peut tirer parti de cette occasion unique.

4. Discussions du Groupe de travail:

En ce qui a trait à la question d'«Aborder les moyens d'améliorer l'accès aux procédures, règlements et documentation pertinente des douanes », il a été signalé qu'il fallait harmoniser les procédures douanières. Les membres ont convenu, que l'AEC pourrait dresser un inventaire de ce qui a été fait jusqu'à présent, afin d'éviter le double emploi, et de définir ensuite ce qui reste à faire.

Quand au sujet "Révision des capacités, des installations et de l'infrastructure disponible", une recommandation clé pour gérer les échanges d'information et d'interface entre les Etats membres a été celle d'utiliser un Mémoire

d'entente. Il a été reconnu qu'il existe des niveaux technologiques variés, en soulignant qu'il s'agissait d'une question qui devait être abordée moyennant le développement des efforts de collaboration en matière de facilitation douanière.

Quant à la formulation de la voie à suivre, il faudrait considérer les possibilités de coopération avec d'autres parties prenantes qui ont soulevé des questions communes avec le Groupe de travail, en matière de Facilitation douanière, par exemple, le Conseil caribéen de l'application des lois douanières (Caribbean Customs Law Enforcement Council-CCLEC) et le Secrétariat de la CARICOM. Les

études réalisées se sont révélées avantageuses pour les résultats du Groupe de travail. Il a été recommandé de créer un portail dans le but de télécharger de l'information pertinente concernant les lois et règlements des Etats membres, en vue de faciliter les échanges de connaissances.

5. Conclusion

Le Groupe de travail a convenu ce qui suit:

1. La Direction du Commerce demandera l'avis du Conseiller juridique de l'AEC concernant l'instrument juridique qui devrait être utilisé pour faciliter l'échange d'information sur les douanes entre les Membres. Cet instrument sera révisé lors de la Deuxième Réunion du Groupe de travail sur la Facilitation douanière.
2. La deuxième Réunion du Groupe de travail sur la Facilitation douanière est prévue pour le 11 – 12 juillet 2013.